



## Appel à projet

### Création d'une œuvre dans une nouvelle école primaire publique

Contact :

Mairie d'Herbignac

1, avenue de la Monneraye

BP 24

44410 Herbignac

02.40.88.90.01

contact@herbignac.com

www.herbignac.com

Virginie Fouchard : v.fouchard@herbignac.com / 02.51.76.90.40

Françoise Champion : f.champion@herbignac.com / 02.40.88.86.94

La ville d'Herbignac lance un appel à projet pour la création d'une œuvre en extérieur à l'entrée de l'école Marie Pape-Carpantier qui a ouvert ses portes en septembre 2015.

#### **Présentation de la ville d'Herbignac**

Herbignac, pôle d'équilibre de la Presqu'île Guérandaise, dépend de la communauté d'agglomération Cap Atlantique qui regroupe 15 communes. Ville en pleine expansion, Herbignac compte 6300 habitants dont 26% sont âgés de moins de 18 ans. La ville compte deux collèges (public et privé) et deux écoles primaires (publique et privée). Une troisième école primaire (publique) a ouvert ses portes à la rentrée 2015.

#### **Présentation de l'école**

La nouvelle école constitue le 1<sup>er</sup> bâtiment d'un nouveau quartier en cours d'aménagement. La zone de Kergestin comptera à terme plus de 400 logements mêlant habitats sociaux, accessions à la propriété et résidences privées.

La construction d'une nouvelle école est un acte important pour une collectivité. Il s'agit d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement pour les enfants et les adultes de demain.

L'école porte le nom de Marie Pape-Carpantier. Ce nom rend hommage à une grande figure de la pédagogie, de l'éducation des jeunes enfants et des femmes.

#### **Marie Pape-Carpantier : un nom pour l'école**

Marie Pape-Carpantier, née Marie Joséphine Olinde Carpentier à La Flèche (Sarthe) le 11 septembre 1815 et morte à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) le 31 juillet 1878, est une pédagogue et féministe française. Elle combat la misère et l'injustice sociale, lutte pour l'éducation des filles, milite pour la question des femmes. Elle est révoquée en 1874 – à 59 ans – pour libre pensée. Elle rénove l'enseignement de la petite enfance et est ainsi la pionnière de l'enseignement pré-élémentaire en France.

*Source Wikipédia*

Dans le choix de ce nom s'incarne la volonté de montrer l'évolution de l'éducation. Le nuage de mots ci-dessous reprend les valeurs inspirant le projet :

force      femme      liberté      graphisme      joie  
              ouverture      éducation      forme      convictions  
                                 épanouissement      couleurs  
                         Lien entre évolution de l'éducation, du graphisme et de l'art

À noter que deux autres noms de femmes avaient été pressentis : Niki de Saint Phalle et Lucie Aubrac.

### **Le projet de création**

Pour finaliser cette ouverture d'école, la ville souhaite proposer à un artiste de créer une œuvre pérenne sur un mur situé à l'entrée du bâtiment. Cette œuvre incarnera les valeurs décrites ci-dessus et marquera la force de l'ouverture d'un tel équipement dans une commune.

### Objectifs

- incarner les valeurs liées au choix du nom de l'école (cf nuage de mots)
- s'inscrire dans la continuité de l'architecture du bâtiment
- donner une place à l'expression artistique dans le quotidien des enfants
- favoriser l'appropriation de l'école par les acteurs intervenant auprès des enfants à l'école, les enfants et les familles de l'école

### Lieu

Mur de béton à l'entrée de l'école (cf photo en annexe)

Dimensions : 205x300 cm

L'enseigne de l'école, qui est posée sur ce mur, n'a pas été acceptée, compte tenu de sa pose défectueuse. Elle sera remplacée une fois l'œuvre choisie, et les trous de fixations actuels devront être masqués. L'option actuellement retenue est un négatif de l'enseigne installée (lettres métalliques indépendantes), à savoir une plaque métallique évidée et peinte (gris RAL 7016), posée sur le mur avec des entretoises pour l'en décoller.

Selon l'œuvre proposée et les matériaux retenus, cette plaque métallique pourrait recouvrir l'ensemble de la surface du mur utilisée par l'œuvre, la partie supérieure demeurant destinée à l'enseigne. Dans cette hypothèse, la plaque serait mise à disposition par la commune, et son traitement serait intégré à l'œuvre (aspect du matériau, protection antirouille, mode de fixation...).

### Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 14 novembre 2015

**Date limite de réception de dossier de candidature : 15 février 2016**

Présentation des dossiers de candidature en bureau municipal, en commission Vie scolaire-Enfance-Jeunesse et en conseil d'école : mars 2016

Choix de l'artiste : avril 2016

Présentation des esquisses : mai 2016

Réalisation de l'œuvre : entre mai et novembre 2016

### Conditions d'exécution

Artiste autonome en matériel

Toutes les techniques peuvent être envisagées dans la mesure où l'œuvre est pérenne et s'intègre au site dans le respect de mesures de sécurité et de préservation.

L'artiste s'engage à :

- réaliser une œuvre en cohérence avec le projet de l'école et son architecture
- assurer une garantie de 10 ans sur la pérennité de l'œuvre

### Budget

Le montant attribué au projet est de 4000€. Ce budget comprend la rémunération de l'artiste et l'achat des matériaux et matériels nécessaires à la réalisation de l'œuvre. Ce budget ne comprend pas l'indemnisation des transports, hébergements et repas qui sont à la charge de l'artiste.

### **Sélection**

#### Contenu du dossier de candidature

- un curriculum vitae de l'artiste
- un dossier illustré représentatif de son travail
- une note relative aux motivations et aux intentions de l'artiste sur le projet
- la description précise du projet où figurera la démarche artistique, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation, la fiche technique des matières et techniques utilisés, les formes données aux rencontres avec les acteurs intervenant auprès des enfants à l'école, les enfants et les familles.

Le dossier est à envoyer au plus tard pour le **15 février 2016**

Par voie postale à :

Mairie d'Herbignac

1, avenue de la Monneraye

BP 24

44410 Herbignac

Ou par mail à :

contact@herbignac.com

### Critères de sélection

- inscription de l'œuvre dans l'environnement de la nouvelle école et du nouveau quartier
- respect des objectifs du projet
- originalité et créativité du projet (par ses couleurs, ses matériaux, sa forme...)
- faisabilité du projet de création (dimensions, sécurité, longévité)

La sélection de l'artiste sera faite en bureau municipal après consultation de la commission Vie scolaire-Enfance-Jeunesse et du conseil d'école.